

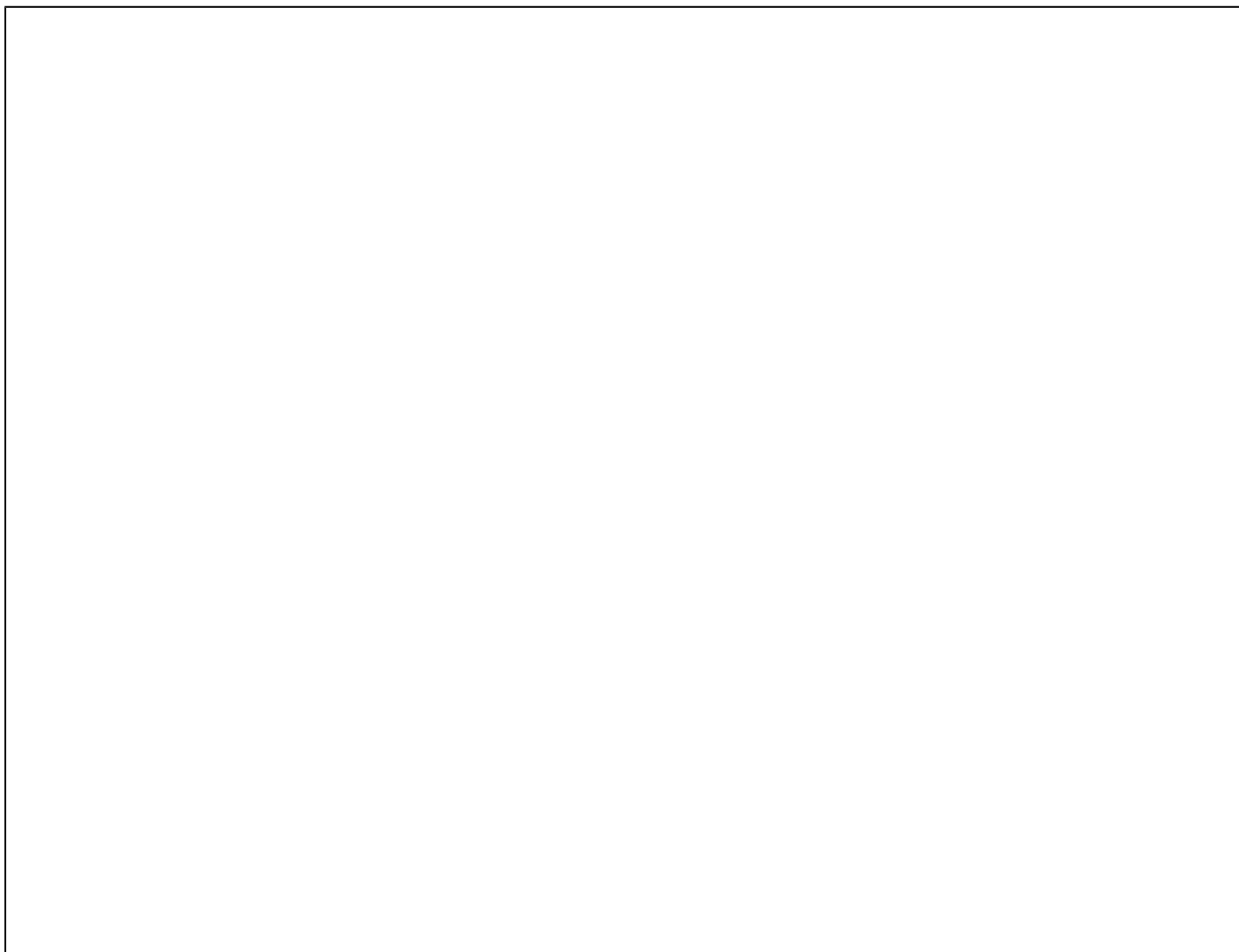
SYNDICAT DES MONTAGNES DE L'ARIÈGE



Le 13/03/2026 - Communiqué de presse - Auteur : Syndicat des Montagnes de l'Ariège | Temps de lecture : +/- 30 secondes

SMA

| La Savasem retenue pour la gestion et l'exploitation des 8 stations de montagne





Ce jeudi 12 mars, les élus du Syndicat des Montagnes de l'Ariège (SMA) présidé par Christine Téqui, ont entériné le choix du délégataire pour les 15 prochaines années. Après un processus engagé depuis 2021, la Savasem a donc été officiellement désignée par le SMA pour gérer et exploiter les huit domaines skiables du département : Ax 3 domaines, Guzet neige, les Monts d'Olmes, Beille, Mijanes, Ascou-Pailhères, Goulier et le Chioula.

En effet, les collectivités ariégeoises (3 communautés de communes, la commune d'Ax-les-Thermes, le Département de l'Ariège et la Région Occitanie) se sont réunies pour assurer un avenir durable aux stations de montagne et à leurs vallées, à la suite d'une étude sur l'avenir des stations de ski.

Cette coopération a conduit à la création, le 10 septembre 2025, d'un syndicat mixte départemental des montagnes chargé de porter un projet de transition et de développement pour les stations ariégeoises.

Retrouvez le dossier de presse en pièce jointe.

VOS CONTACTS

Syndicat des Montagnes de l'Ariège

0561020909